



## Marié divorcer mais pas divorcer que peut on faire

Par **fifi du 57**, le **18/02/2011** à **18:13**

Bonjour,  
je me suis marié en 1992 avec une allemande nous avons résidé en Allemagne puis de retour en France en 1999, j'ai entamé une procédure de divorce en 2005, le divorce a été prononcé le 27 janvier 2009 par le tribunal de Metz. À ce jour, je ne suis toujours pas déclaré divorcé sur mon acte de naissance et l'acte de divorce et toujours en Allemagne. Que puis-je faire en vous remerciant d'avance.

Par **mimi493**, le **18/02/2011** à **18:27**

Votre avocat n'a pas fait transcrire le divorce sur votre acte de naissance ?